



Compte-rendu de la 106e réunion publique tenue le lundi 7 février 2011,

de 19h00 à 21h20, à l'école La Ruche, au 635, rue de l'Église, à Tracadie-Sheila



PRÉSENCES

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION

Marcel Basque
Roger Boudreau
Julie Haché
Gilles Gagné
Jason Godin
Gilmond Larocque
Gérard Robichaud

ABSENCES

Line Collin
Annie Chiasson- Doiron
Marc-Alphonse Leclair
Odette Robichaud

Poste vacant - sous-district 3

PERSONNEL DU DISTRICT 9

Claude Giroux, directeur général
Robert Roy-Boudreau, directeur de l'éducation
Gina Benoit St-Pierre, dir. services adm. & financiers
Carole Raymond, directrice des ressources humaines

Absences

PUBLIC

(29) membres du public + 2 journalistes

Une rencontre avec les membres du comité parental d'appui de l'école La Ruche précède la réunion publique. Le président du CPAÉ, monsieur Keith Chiasson amène le point de discussion de l'anglais intensif en 5^e année. Le comité se demande si le projet va se poursuivre aux niveaux plus élevés.

Monsieur Giroux les informe que l'agente pédagogique en anglais, madame Sonya LeGresley travaille présentement sur différents scénarios, comme par exemple ce qui pourrait être placé au secondaire. Il reste à déterminer comment ça peut se faire. C'est sûr que si l'anglais intensif serait intégré en 7^e et 8^e ce serait bon pour solidifier ce qui s'est fait comme apprentissage. Des idées ont été soulevées afin d'offrir de l'anglais dans les arts et/ou autres matières. Au secondaire, il y a 2 voies, soit régulière et enrichie, et l'enseignant de 8^e année classe ses élèves selon les résultats obtenus.

Au niveau de l'embauche, madame Carole Raymond, directrice des ressources humaines, informe que pour pouvoir enseigner l'anglais, une évaluation est faite et il y a trois niveaux de classement, soit avancé, intermédiaire et supérieur. Si les postulants ne répondent pas à ces critères, ils ne seront pas sélectionnés pour enseigner l'anglais. Pour obtenir un poste en anglais, il faut répondre à ces critères là. Une fois qu'on embauche un spécialiste, son poste est protégé dans une école pour occuper le poste en anglais. Le directeur de l'éducation, monsieur Robert Roy-Boudreau, ajoute que le district est présentement en train de voir au suivi de l'anglais intensif. Le processus est en marche et on rencontre les directions d'école à ce sujet. Ça nécessite beaucoup d'accompagnement.

Un autre point apporté par le CPAÉ est la littératie. Le comité demande s'il y a quelque chose de disponible pour le parent?

Monsieur Roy-Boudreau répond qu'au niveau provincial un petit dépliant a été envoyé. Une présentation sur la

littératie sera faite justement ce soir. Cette présentation répondra inévitablement à d'autres questions que vous pourriez avoir.

Le conseiller Gilles Gagné partage deux (2) sites intéressants qu'il a découverts « La langue au chat » et « Amélioration du français ».

Monsieur Keith Chiasson ajoute avoir de bonnes relations avec le directeur de l'école, monsieur Gaston Haché. Monsieur Haché partage bien l'information. Une membre du CPAÉ veut de l'information au niveau des écoles communautaires. Elle demande si le district supporte les écoles communautaires. Monsieur Giroux répond qu'il y a quatre (4) écoles mises en place par le ministère de l'Éducation et le District a proposé aux directions intéressées de soumettre un projet. Cette année, 5 écoles ont été ajoutées. Le district administre ces cinq (5) écoles à partir de ses fonds. Monsieur Giroux dit avoir demandé, ce matin même, à l'agente culturelle, madame Martine Thériault, un rapport sur les écoles communautaires. Le district encourage les écoles communautaires, la réponse est oui, mais il faut que la demande vienne des directions d'école, qu'elles nous fassent connaître leur intérêt par un projet et si nous considérons le projet pertinent, le district trouvera un moyen d'offrir le financement.

La représentante des enseignants, madame Renée Lagacé, a une question au niveau des ressources humaines. Les concierges, n'étant plus remplacés la première journée, ce matin, on s'est retrouvé avec des classes non faites, de la nourriture partout, ça n'a pas été touché de la fin de semaine, est-ce que vous prévoyez quelque chose à long terme?

M. Giroux répond, plutôt à court terme. L'une des options ressorties dans les initiatives où on pourrait couper était de ne pas remplacer les concierges dès le premier jour. C'est à la direction d'école de s'assurer de faire dégager les portes lorsqu'il neige et de voir à la propreté de son école. Il y a une réunion demain avec les directions d'école, et ce point est à l'ordre du jour pour clarification avec celles-ci. On a eu une discussion avec Kevin Arseneau, responsable des bâtiments. Il y aura toujours un secteur qui ne sera pas fait, mais la direction pourrait faire un scénario différent. Ça peut être aussi simple, par exemple, de demander à l'enseignant de sortir sa poubelle dans le corridor le soir. Il va falloir travailler ensemble et trouver des solutions pour que ce travail soit fait de façon à répondre à la sécurité et à la santé de tous.

À la dernière réunion, un membre du comité de parent, monsieur Marc LeBouthillier, a fait une demande en terme de sécurité au stationnement et au secrétariat.

Madame Gina Benoit St-Pierre répond que des scénarios ont été avancés. C'est certain avec la question des compressions, qu'il ne sera pas possible de faire de gros changements, mais monsieur Kevin Arseneau, responsable des bâtiments, rencontrera le directeur de l'école, monsieur Gaston Haché, afin de trouver une alternative et voir s'il est favorable à certaines interventions.

Un autre membre du CPAÉ, monsieur Louis Arseneau, demande à M. Giroux, avec le haut taux d'obésité, comment il allait intégrer l'activité physique à l'école?

M. Giroux répond que le fait de conduire les enfants à l'école n'aide en rien à améliorer les élèves à maintenir un poids santé. Par ailleurs, il y a beaucoup d'encouragement qui se fait.

Monsieur Arseneau dit que des efforts ont été mis sur les machines distributrices, et que ça a bien fonctionné. Si le même effort serait placé en éducation physique, selon lui, ça devrait aussi fonctionner.

Monsieur Giroux répond que si on offre plus d'éducation physique, il faut aller enlever autre chose dans les autres matières.

Une autre question de la part d'une autre membre : Serait-ce possible d'avoir un agent à ce niveau pour faire bouger les élèves?

Le directeur de l'éducation, monsieur Robert Roy-Boudreau, répond que chaque école a un fonds d'amélioration ou encore un comité mis en place qui pourrait décider d'embaucher une personne. Il suggère de vérifier avec la direction d'école pour voir ce qui peut se faire au niveau de l'école.

*Le CPAÉ a un budget de fonctionnement de 300\$, et aimerait acheter du matériel pour l'école.
Monsieur Gérard Robichaud, président du CED, répond que ce budget est pour le fonctionnement du CPAÉ.
Ce budget est offert pour les besoins du comité, exemple souper-rencontre, pause-santé lors de vos
réunions, formation aux membres ou autres.
Monsieur Gérard Robichaud met un terme à la réunion pour débiter la réunion publique, et remercie tous les
membres pour leur participation.*

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Le président, monsieur Gérard Robichaud, ouvre la réunion à 19h00, explique le déroulement de la soirée et informe les parents que le point donnant la parole au public a été devancée de façon à permettre aux personnes présentes de partir plus tôt si elles doivent le faire. Il rappelle aux membres du public qu'ils peuvent faire parvenir leurs questions 6 jours avant la réunion publique pour obtenir une réponse plus rapidement.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DES ABSENCES

Sept(7) membres sont présents, quatre (4) conseillers(ère) ont motivé leur absence. Un poste est vacant au sous-district 3.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

07-02-564 Proposé par Gilmond Larocque et dûment appuyé de Roger Boudreau, il est résolu que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout du point 8.2- Lettre du ministre Jody Carr et 9.2- rapport du directeur général sur les résultats scolaires.

Proposition adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR – 7 février 2011

- 19h00
- 1. Ouverture de la réunion**
 - 2. Vérification du quorum et des absences**
 - 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 - 4. Parole au public - Correspondance reçue du public**
 - 5. Présentations**
 - 5.1 - Manettes Smart –personne-ressource, madame Josée Brideau, enseignante de 4^e année à l'école La Ruche
 - 5.2 - Le virage en littérature au District 9 – Personnes-ressources, mesdames Emelda Chiasson-Côté, agente pédagogique, et Anne Vaillancourt, mentor en littérature
 - 6. Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 12 janvier 2011**
 - 7. Questions découlant du procès-verbal du 12 janvier 2011**
 - 7.1 Réponses aux questions ont été données sur place.

..... *PAUSE-SANTÉ*

- 8. Correspondance**
 - 8.1 Lettre de démission du conseiller scolaire du sous-district 3, monsieur Philippe Duguay
 - 8.2 Lettre du ministre Jody Carr – consultations pré-budgétaires
- 9. Rapports**
 - 9.1 Rapport du président du CED
 - 9.2 Rapport du directeur général sur les résultats scolaires
 - 9.3 Rapport financier (mensuel du CED)
- 10. POLITIQUES**
 - 10.1 Politique 3.10 – Embauche, rémunération et avantages (Modification)
 - 10.2 Politique 3.12 – Éducation et activités physiques (Révision et Interprétation de la direction générale)
 - 10.3 Politique 3.8 – Transport scolaire (Modification de la date-butoir)
- 11. Affaires nouvelles**

-
- 12. Informations diverses**

(Diverses publications parues au mois de janvier 2011 et début février 2011)
- 13. Questions des membres du Conseil d'éducation**
- 14. Levée de la réunion**

4. PAROLE AU PUBLIC ET CORRESPONDANCE REÇUE DU PUBLIC

Aucune correspondance n'a été reçue, parole au public.

4.1 Nathalie Landry, CPAÉ Bertrand - Pourquoi avoir cessé les concertations?

M. Robichaud répond que cette décision a été prise pour prendre un recul et s'assurer que le processus respectait la politique provinciale.

4.2 Marie-France Thériault - Bertrand Dit avoir demandé pour le rapport qui a amené à définir les cotes données aux écoles, mais n'avoir rien reçu.

Madame Gina Benoit St-Pierre, directrice des services administratifs et financiers, répond que la demande reçue n'était pas claire et qu'elle ne pouvait y répondre puisque dans la demande, il était question du gymnase. Elle demande à madame Thériault s'il s'agit du registre des bâtiments du MÉNB qu'elle veut. Madame Gina informe madame Thériault qu'au départ, dans le rapport du district, il était noté que l'école Ola-Léger avait été construite en 1950, mais finalement l'école a été construite en 1945, et le gymnase s'est ajouté après, mais ceci n'a rien à voir avec le rapport effectué par l'équipe et les professionnels du district. Ce rapport, effectué par l'équipe et les professionnels du district, est disponible sur le site des concertations si c'est celui que vous voulez.

4.3 Anne-Marie Richardson-Chiasson, présidente du CPAÉ de l'école La Rivière - Fait la lecture de deux (2) lettres qu'elle remet par la suite au président du Conseil d'éducation.

Le contenu d'une lettre demande, entre autres, de fournir une copie de l'enregistrement de la rencontre des concertations à EME, un résumé des dépenses en énergie de l'école la Rivière et des moyens pour l'améliorer, une explication du point soulevé par M. Giroux regardant des transferts de fonds des petites écoles vers les grandes écoles, les coûts de fonctionnement de l'école La Rivière et de l'école L'Envolée avec les ajouts, les coûts en immobilisation et les coûts en ressources humaines, la suggestion de rezonage-division des communautés Landry Office, Maltempec et Pokemouche, voulant

que le droit d'option soit donné avec service d'autobus. Madame Richardson-Chiasson rappelle que ces localités sont celles de l'école La Rivière, mais avec un droit d'option à l'école L'envolée, selon elle, le District agit selon le modèle « Gerry Mandering » pour le découpage électoral afin de donner l'avantage à un groupe. En plus, une demande de rencontre avec le président du Conseil et le directeur général, monsieur Claude Giroux, est demandée pour que ceux-ci présentent à leur CPAÉ une copie du plan quinquennal.

L'autre lettre concerne les compressions budgétaires appuyant la décision de Ernest Thibodeau, président du Conseil d'éducation du District scolaire 1. Le CPAÉ de l'école La Rivière est d'accord qu'il ne peut y avoir de compressions budgétaires sans avoir un effet néfaste direct sur l'apprentissage des élèves.

4.4 Yvette Collin-Downing - Les écoles ont été vérifiées sur le radon. Est-ce que le taux de radon a été vérifié dans tous les locaux de l'école Léandre-LeGresley, même au 2^e étage?

Madame Gina explique que le taux acceptable par le ministère de la Santé était au tout début de 600 becquerels au mètre cube. Santé Canada a par la suite révisé la norme à 200 Bq/m³, et c'est alors que le ministère de l'Éducation a décidé de retourner à toutes les écoles pour une vérification et ont remédié complètement la situation même là où le taux était inférieur à la norme. Madame Gina informe madame Collin-Downing que l'école Léandre-LeGresley a été faite avant qu'elle soit en poste au District 9, et que pour répondre à cette question, il faudra qu'elle fasse une vérification auprès du responsable des bâtiments. Une réponse lui sera donnée une fois cette vérification faite.

Madame Gina montre 2 petites boîtes noires apparentes dans le local où se tient la réunion à l'école La Ruche, et explique que c'est un système E-PERM. Ce sont ces boîtes qui sont utilisées pour mesurer le taux de radon dans les écoles. Cet exercice est fait par prévention, et toutes les écoles du district seront évaluées.

Pour ce qui est de la demande pour un rapport des budgets des écoles, voulant reculer 5 ans en arrière en démontrant les coûts de fonctionnement de chaque école, madame Gina dit que les systèmes utilisés présentement ne sont pas faits en fonction de ressortir ces données électroniquement, les systèmes actuels ne permettent pas une comptabilité par école. Pour avoir fait l'exercice pour le CED et notre direction générale, il a fallu le faire manuellement, et ça occasionne du travail pour au moins trois semaines. L'électricité, l'entretien, oui on peut le ressortir par école, mais ressources humaines, je n'ai que l'allocation équivalence à temps plein par nombre d'élèves. Les demandes peuvent être faites par écrit.

4.5 Nathalie Landry, CPAÉ -Ola-Léger de Bertrand s'adresse à monsieur Gérard Robichaud. Monsieur Robichaud aurait dit en entrevue qu'il y avait eu un malentendu dans les concertations. Elle demande s'il a des exemples que les parents n'auraient pas compris ce qui s'était dit.

Monsieur Gérard Robichaud lui dit que lors des concertations, il a été donné différents scénarios, et ce

qui serait possible pour les enfants, ensuite c'est à vous, les parents, de revenir avec des mémoires et des solutions. À ce moment, le Conseil va se pencher là-dessus et recommander au MÉNB. C'est exactement ce qui a été dit.

4.6 Anne-Marie Richardson À ma question à Claude Giroux lors de la concertation à Shippagan, si on parle de fermeture, c'est pour quand? M. Giroux a répondu septembre 2011. À ma question à savoir c'est quoi votre intention, est-ce de fermer l'école? Ça été en bloc. Oui, si c'est possible. Est-ce possible d'avoir copie de l'enregistrement? Lorsqu'il a soulevé le point qu'il y avait une partie des budgets des grandes écoles qui servait aux petites écoles, elle dit avoir posé la question suivante : « Qu'est-ce qu'on va perdre si on perd cette portion »? Ce que j'ai reçu comme réponse de M. Giroux fut « Je n'ai pas dit cela ». Elle dit vouloir la transcription des enregistrements.

M. Giroux répond : « J'ai toujours maintenu et je vais continuer à maintenir que je ne fermerai pas des écoles. C'est totalement faux. C'est le ministre qui a ce pouvoir. Il ajoute qu'une partie importante de son rôle, c'est de voir à offrir les meilleurs services aux élèves. Si je n'avais pas informé les parents de la baisse démographique des élèves, je pense que j'aurais manqué à mon rôle. Lorsque vous dites qu'une partie des budgets des grandes écoles alimentent les petites écoles, je parlais de la nouvelle directive du livre. Le district scolaire a remis un montant de 1000\$ par élève pour l'achat de livres supplémentaires pour les bibliothèques. Ça me semblait plus équitable d'en faire la distribution autrement, et de prendre une partie des grandes écoles pour les petites écoles. De mémoire c'est ce que j'ai dit, c'était une façon de faire plus équitable et plus significative. Et c'est probablement de cette façon que j'aurai mentionné le fait qu'on prenait de l'argent des grosse écoles vers les petites écoles, ce n'est pas dans le sens d'alimenter les petites écoles. C'est vers cela que ma pensée était orientée.

Madame Gina informe madame Richardson-Chiasson que son adjointe administrative est en train de mettre les échanges aux concertations par écrit.

M. Giroux informe avoir participé à une rencontre très intéressante la fin de semaine dernière où étaient présents monsieur Gérard Robichaud, des gens du ministère de l'Éducation et des travailleurs sociaux. Cette rencontre nous a permis de voir les pratiques qui se faisaient ailleurs, et des gens m'ont partagé être très impressionnés de voir ce qui se faisait ici au District 9. On pourrait « boycotter » les coupures, mais c'est le MÉNB qui pèse sur le bouton. On constate que dans notre budget, il y a 465 999\$ de moins. Même si des Conseils d'éducation s'opposent aux coupures, ces districts vont constater la même coupure que nous avons constatée dans leur budget. En plus, ces districts n'auront peut-être pas, comme nous, prévu des initiatives.

4.7 Une membre du CPAÉ -Ola-Léger de Bertrand - Dans une parution au journal cette semaine, le toit de l'école Léandre-LeGresley nécessite 30 000\$ pour des réparations. Madame Gina répond que c'est une décision du MÉNB, et que c'est à partir de leur budget

d'immobilisation, ce n'est pas le budget d'exploitation du district.

Est-ce que c'est parallèle à votre plan quinquennal?

M. Giroux dit que le MÉNB fait des évaluations comme prévu, et que ça n'a rien à voir avec le plan quinquennal du CED.

4.8 Philippe Jr Duguay, Pokemouche - En 2009-2010, sur une liste de réparations, les portes auraient dû être faites à l'école La Rivière. Est-ce que ça a été pris en considération que ces réparations n'ont pas été faites? C'est normal que ça coûte plus cher à chauffer.

M. Giroux informe Philippe qu'à sa connaissance, ce qui est demandé en terme de portes à l'école La Rivière pour l'instant, ce sont des portes coupe-feux qui ne sont pas réglementaires.

4.09 Yvette Collin-Downing - Même si on regroupait les élèves dans 1 école, on ne pouvait pas nous promettre plus de services.

4.10 Une mère - Ola-Léger de Bertrand - On a ressenti un vif favoritisme vers l'école de Grande-anse.

M. Giroux dit qu'il n'a aucun parti pris, il demeure à Néguaac. Ce n'est pas assez grand ailleurs pour accueillir tous les élèves. La seule école qui peut contenir tous les élèves, c'est l'école de Grande-Anse. La seule qui peut, bien sûr en ouvrant la section du haut.

La mère dit que le comité a mandaté la directrice de l'école, madame Hélène Haché pour nous faire un plan, et tout le monde entrait à Ola-Léger, il y a de la place pour tous les élèves.

M. Giroux - Voilà! C'est ce que nous vous demandons depuis le début, de placer les possibilités dans votre mémoire.

4.11 Anne-Marie Richardson - S'il y avait une relocalisation....Avez-vous l'intention de faire en sorte que les élèves de Maltempec et de Landry Office seraient envoyés ailleurs pour diminuer le nombre d'élèves à l'école La Rivière? Est-ce que ça fait partie de vos plans futurs?

M. Giroux répond que c'était dans les plans passés. Il restait certaines zones à clarifier, ce qui donnait la chance aux gens de faire le choix entre une école et une autre. On en est là maintenant, à clarifier ce zonage.

4.12 Philip Jr Duguay- Pokemouche Il dit avoir la liste des projets prioritaires qu'il a prise sur le site du CED en mains. Le projet des portes de l'école La Rivière y figurent au 10^e rang. Cette liste totalise des projets pour un montant de 6 millions de dollars.

Madame Gina demande si c'est la liste révisée et votée par le Conseil d'éducation suite à la recommandation du MÉNB voulant prioriser les toits, parce que c'est cette liste qui est officielle. La liste relative à la motion du CED inclue aussi le projet de la polyvalente Louis-Mailloux de 3 millions de dollars, qui ne veut pas dire qu'il est nécessairement priorisé. Le total des projets prioritaires est cumulatif. Ce n'est pas fait à partir du budget d'exploitation du District.

Philippe reformule sa question. Est-ce possible de changer ces portes avant de prendre en considération la perte en énergie par exemple?

Il ne faut tout de même pas oublier que la cote est en perpétuel changement.

M. Giroux, dit ce qu'il répète depuis plusieurs rencontres. Si la décision est que l'école La Rivière reste ouverte, on va vivre avec cela et avec les inconvénients qui se présenteront.

Enfin, vous allez dans une école où il n'y a pas de diminution. C'est quoi le zonage? S'il y avait un zonage et que ce soit bénéfique pour l'ensemble du district scolaire, exemple une grosse école secondaire.

M. Giroux - La raison pour laquelle le district se penche sur le zonage, c'est qu'il y avait eu, par le passé, plein de passe-droits, des élèves qui n'allaient pas à l'école de leur zone sans toutefois avoir un avis écrit d'acceptation de transfert, et ça devenait ingérable, le système de transport se comparait à un système de limousine. Un autre but est d'éliminer des zones grises et déterminer les limites de telle ou telle municipalité tout en tenant compte des moindres coûts. C'est évident que ça occasionne beaucoup de travail, mais c'est nécessaire pour savoir exactement où nos élèves sont en tout temps, et ce, même au niveau du transport scolaire.

M. Gérard Robichaud répète pour une autre fois : « Les parents vont nous remettre des mémoires et des solutions. Le Conseil, suite à l'étude des mémoires, fera ses recommandations au ministre, et le ministre prendra la décision finale. Trois processus n'ont pas encore été faits. Il y a des parents qui pensent pour leurs enfants aussi. Il peut y avoir des solutions auxquelles nous n'avons pas pensé.

4.13 - Ola Benoit - urgence mathématiques il dit avoir posé une question à la dernière réunion et n'avoir pas reçu sa réponse.

M. Giroux répond que PRIME a été mis en place. Par ailleurs, on a changé l'approche en mathématiques 9^e année. Demandant également la planification des enseignants, ça a resserré les exigences. Je constate qu'on a nettement progressé. Notre but c'est d'éliminer le modifié qui ne mène nulle part. Pour la 2^e année, on est en 2^e rang en mathématiques. La note du MÉNB est supérieure.

Pour la prochaine rencontre, monsieur Benoit aimerait avoir une présentation sur ce qui se fait en

éducation physique.

4.14 - Stéphane Arseneau - Est-ce que les présentations faites lors des rencontres de concertations étaient les mêmes partout?

Monsieur Gérard - Oui, toutes les présentations ont été faites avec les mêmes informations et pareillement.

Monsieur Arseneau dit qu'il trouve ça frustrant de n'avoir pas les mêmes propos partout. C'est pas juste du monde négatif si on regarde la lettre de la madame de Bertrand, elle veut le changement. Une mère lui dit : « Ce n'est pas une dame de Bertrand, mais de Maisonnette ».

Le président ramène à l'ordre.

4.15 Marie-France Thériault - Dites-vous que le 23, il se peut que les rencontres continuent?

Pour l'instant, monsieur Gérard Robichaud lui dit qu'il ne répondra pas d'une manière ou d'une autre puisque le processus est temporairement suspendu.

4.16 Rachel Savoie, Pokemouche - Le plan quinquennal va-t-il être donné aux parents?

4.17 Anne-Marie Richardson - Ne comprend pas ...le plan quinquennal n'est pas fait?

M. Giroux dit que c'est cela le plan quinquennal, l'élaboration avec le délai suffisant. Le ministre prend sa décision à partir des recommandations du Conseil d'éducation. Il y a un document de travail, mais ce document est un document de travail fait par et pour le Conseil d'éducation.

Le président, monsieur Gérard Robichaud, dit que ça n'a pas été décidé le mois passé. Ça fait plusieurs années que ça se dessine, et qu'il y a eu des rencontres. Le Conseil a peaufiné son plan quinquennal pour le présenter aux parents. Maintenant, on attend vos réponses, vos mémoires.

4.18 Anne-Marie Chiasson - Êtes-vous en train de me dire que nos suggestions, c'est le conseil va regarder à cela?

Le Conseil va étudier les suggestions proposées, et ce qui sera retenu par le CED va être présenté aux parents en se basant toujours sur les mémoires. On va tenir compte de vos suggestions, mais on ne peut voir autre solution, pour l'instant, que des fermetures.

4.19 Gilles Gagné - Il n'y a pas de complots. On va être honnête avec les parents qui ont à cœur l'avenir de leurs enfants. Le plan, c'est un plan de vie. Dans 3 ans d'ici, nous verrons encore à un plan sur 5 ans. C'est un plan vivant. C'est ce que vous allez faire de votre école. Sauf que ce n'est pas notre « game » de faire des complots. On veut que les élèves aillent dans une école parfaite.

5. PRÉSENTATIONS

5.1 Manettes SMART - Madame Josée Brideau, enseignante de 4^e année à l'école La Ruche, fait une présentation sur les télécommandes « Smart response system ». Des manettes découvertes à Claire dans la région d'Edmundston. On baigne dans l'informatique. On a une clientèle de jeunes génération NET, et on est constamment en mode de changement. Ces manettes offrent plein d'avantages : technologie pour jeunes du 21^e siècle, tableau interactif, évaluation formatives (questions fermées), alternative aux évaluations crayons-papier, tous les niveaux, toutes les matières, rétroaction immédiate, représentation graphique du groupe-classe. C'est également bon pour l'environnement, on utilise moins de feuilles. Ça va vite et les jeunes voient immédiatement si leur réponse est bonne. Les élèves ne voient pas qui n'ont pas eu la bonne réponse, l'enseignant(e) le voit. L'enseignant voit tout de suite si le concept a été compris. C'est profitable aux élèves dyslexiques.

M. Gérard remercie madame Josée Brideau

5.2 Le virage de la littératie au District 9

Madame Emelda Chiasson-Côté se présente. Elle est responsable des dossiers suivants : la littératie, le français, la francisation, le salon du livre, IPLÉ, CIP, mentor en littératie.

Madame Anne Vaillancourt qui l'accompagne coordonne. Elle est enseignante de formation et a eu la chance de toucher beaucoup de domaines, dont l'enseignement ressource.

Madame Emelda fait la mise en contexte et l'historique.

- L'orientation du service vers l'accompagnement des pédagogues a suscité de la curiosité. Son mandat : la réussite des élèves - comprendre et connaître la réalité de nos écoles, constats et défis. Structure fragile - inégalité dans les services (visiteuses versus résidentes) Par exemple, dans une petite école, il peut y avoir une enseignante en littératie à 0.20 d'un temps plein, tandis que dans une grande école, on peut avoir une enseignante en littératie à temps plein.

La littératie c'est de comprendre ce qu'on lit. Peu importe l'école, on veut que les élèves réussissent. Ce qu'on a pu remarquer, c'est qu'il y avait beaucoup d'interventions, mais peu d'uniformité. Il y avait des stratégies gagnantes. Nous avons constaté un urgent besoin d'avoir un langage commun pour permettre à chaque école de cheminer. Les meilleurs pédagogues sont dans le District scolaire 9. Une nouvelle orientation a été donnée en août 2009 après une prise de décision face au partage d'une même vision et d'une confiance mutuelle. De là l'accompagnement du pédagogue afin de l'outiller pour qu'il sache comment faire et lui faire prendre conscience qu'il est le maître d'œuvre et de rendre accessible la réussite à tous les élèves de sa classe. Une autre initiative de la part du District scolaire 9.

Madame Anne - Nous nous sommes penchés sur des actions appuyées par la littérature

et fondées sur des recherches fiables dont les résultats ont été vérifiés dans un environnement contrôlé. On a pris des choses qui se faisaient en Ontario, en Saskatchewan et aussi dans le Nouveau-Brunswick. Nous sommes partis de pratiques gagnantes, et en avons fait la validation avec l'équipe. Une planification stratégique triennale se fait pour implanter des actions gagnantes de la M à la 8^e année. Des lignes directrices ont été établies pour un référentiel de description de tâches (qui fait quoi?). Nous formons une équipe avec les directions afin d'offrir un service de qualité. Nous nous dirigeons vers des conditions gagnantes - de la formation devrait être donnée aux parents. Et pour répondre aux préoccupations des membres du CPAÉ évoquées en début de réunion, de la formation sur l'animation d'un livre va se donner en février, mars et avril aux parents.

Anne présente les actions 2009-2010 dont la mise en place d'un modèle d'accompagnement pour les enseignants, et le bilan de juin 2010. Très beau climat. Pour ce qui est des actions 2010-2011 - continuer de vivre les blocs en M- 1^{re} et 2^e, stratégies de lecture en 4^e année, on a ciblé les gars en 6^e, 7^e et 8^e années pour répondre aux besoins des garçons. On travaille fort de ce côté-là. Production de documents, guides complémentaires. Session de littératie pour les parents.

Merci de nous avoir écoutés si patiemment et elle remercie les pédagogues engagés.

Monsieur Gérard remercie pour la présentation.

6. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 12 JANVIER 2011

07-02-565 Proposé par Gilles Gagné et appuyé de Jason Godin, il est résolu que le compte-rendu du 12 janvier 2011 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

7. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JANVIER 2011

7.1 Les réponses ont été données sur place.

Le conseiller Marcel Basque demande si Marc LeBouthillier a été rejoint pour le stationnement à l'école La Ruche. Après vérification, le conseiller Basque est d'avis que ce stationnement requiert 140 places de stationnement, et notre réponse donnée était qu'il y avait 61 places. Madame Gina Benoit St-Pierre, directrice des services administratifs et financiers, fera une vérification de ces nouvelles données.

8. CORRESPONDANCE

8.1 Lettre de démission du conseiller Philippe Jr Duguay

Cette lettre sera envoyée au ministre et le président, monsieur Gérard Robichaud, communiquera avec le CPAÉ du sous district 3 pour le recrutement de trois personnes afin de soumettre leur nom au ministre en vue d'une nomination au poste de conseiller ou conseillère scolaire pour le sous-district 3.

8.2 Lettre du ministre de l'éducation, l'honorable Jody Carr, sur les consultations pré-budgétaires

Le président du Conseil d'éducation partage le contenu d'une lettre reçue du ministre de l'Éducation concernant les réductions budgétaires pour 2010-2011. Le montant de 465 000\$ a été soustrait du budget du District scolaire 9, ce qui représente 0,8 % du budget initial de 58 000 000\$. Les écritures sont déjà inscrites au système ORACLE. Selon l'article 50,2(8) on ne peut emprunter de sources externes. Si aucune mesure corrective n'est prise, le défi financier de réduire le déficit sera difficile.

9. RAPPORTS

9.1 Rapport du président du CED, monsieur Gérard Robichaud

Monsieur Gérard dit avoir placé son rapport sur le portail du Conseil. Il dit avoir participé à une rencontre sur la gestion en infrastructures. Il veut remercier l'équipe qui a travaillé à l'élaboration du plan quinquennal. Ça fait pratiquement une année que l'équipe y travaille et ce travail se concrétise. De la bonne information a été donnée aux parents. Le CED n'a aucune décision d'arrêtée à date. Il dit avoir assisté à la réunion sur le GACEF, groupe qui a à voir la mise en place de ces recommandations. Des discussions ont été tenues entourant la réussite des élèves et des changements qui doivent se faire. Ils ont fait mention d'un modèle sous forme de profil, et dès que l'élève a compris le concept, il passe à l'autre étape. L'enfant pourrait progresser à son propre rythme. Il a été question du grand nombre de bâtiments pour une population décroissante, et les défis qui s'en viennent. Nous au District 9, c'est cela qu'on a voulu montrer aux parents. Le même problème est connu au niveau de la province, sauf au sud-est où la population connaît une augmentation.

9.2 Rapport du directeur général, monsieur Claude Giroux, sur les résultats scolaires.

Le rapport du directeur général est sur le portail. Monsieur Giroux présente les résultats des élèves qui sont à la hausse et nettement plus intéressants. Un tableau représentant les résultats est remis aux conseillers et conseillères.

9.3 Rapport financier (mensuel du CED)

Un rappel que c'est la fin de l'année financière, et qu'il faut remettre les comptes de dépenses. Peu de dépenses faites à partir des budgets des CPAÉ. Informer les directions d'école que les CPAÉ ont 300\$ à dépenser pour leur fonctionnement.

Gilles pense que ce serait bien de renseigner les gens par le biais des médias du montant de la rémunération pour chaque conseiller scolaire en vue de recrutement pour les prochaines élections scolaires. Par exemple, pour chaque réunion mandatée, un conseiller ou une conseillère reçoit 50\$, et ce, pour un maximum de 20 réunions pour les conseillers et de 25 réunions pour la présidence.

Gilmond suggère d'informer les CPAÉ de ce qu'ils peuvent faire comme dépenses à partir de leur budget.

10. POLITIQUES

10.1 Politique 3.10 - Embauche, rémunération et avantages sociaux

Suggéré par le conseiller Marcel Basque que la politique 3.10 soit rediscutée à la prochaine réunion de travail.

10.2 Politique 3.12 - Éducation et Activités physiques

Suggéré par le conseiller Marcel Basque que l'interprétation de la politique 3.12 soit révisée à la prochaine réunion de travail.

9.3 Politique 3.8 - Transport scolaire

07-02-566 Proposé par Marcel Basque et appuyé de Gilmond Larocque, il est résolu que la politique 3,8 soit adoptée avec les changements suivants au point 3.8.4 : « ne pas prioriser les arrêts aux élèves du primaire en favorisant les élèves de la maternelle à 2^e année, tenant compte des déménagements d'élèves, **mais ce, jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année en cours. Après cette date, tout arrêt sera déterminé en fonction des arrêts déjà définis par le secteur du transport scolaire** ».

Proposition adoptée à l'unanimité

10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune nouvelle chose à partager.

11. INFORMATIONS DIVERSES

Une copie de diverses publications au cours du mois dernier est remise aux membres à titre d'information.

12. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION

12.1 Le conseiller Basque -Lorsqu'un élève a obtenu 25 crédits, il obtient son diplôme au mois de juin, mais n'est pas tenu de faire plus de crédits au 2^e semestre. Il demande combien d'élèves ne retournent pas après le 1^{er} semestre pour cette raison.

Monsieur Giroux dit que c'est exactement ce qu'il veut éviter en poussant pour que l'annuel remplace le semestriel. Est-ce qu'une politique pourrait être développée afin que les élèves continuent au 2^e semestre même s'ils ont obtenu tous leurs crédits? Un rapport sera remis au Conseil à la prochaine réunion représentant le nombre d'élèves dans cette situation.

12.2 Le conseiller Roger Boudreau - Budget de 300\$ pour les CPAÉ - Roger participe aux réunions des CPAÉ et les parents voudraient utiliser ce montant au bien de l'élève. Étant donné que c'est le Conseil d'éducation qui a décidé de remettre ce montant pour le fonctionnement des CPAÉ et que les parents ne ressentent pas ce besoin, il demande de discuter ce point lors d'une réunion de travail.

12.3 Le conseiller Gilmond Larocque - Même si les conseils d'éducation s'opposent aux coupures, les coupures apparaissent quand même à leur budget des districts. Il est bien d'avoir déterminé des initiatives pour notre district.

12.4 Le conseiller Jason Godin - Il dit avoir participé à une rencontre avec les autres élèves francophones et qu'il remettra son rapport lors d'une prochaine réunion.

12.5 La conseillère Julie Haché - Elle n'a pas de questions, mais se dit préoccupée par les tournures du plan quinquennal.

12.6 Le conseiller Gilles Gagné - Budget des CPAÉ
Le CPAÉ est là pour suggérer des initiatives, le comité de parents est là pour trouver le financement. Les CPAÉ sont là pour travailler avec les directions d'école.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

Le conseiller Marcel Basque demande la levée de réunion à 21h20.

Gérard Robichaud, président

Claude Giroux, secrétaire du Conseil